

Les associations de défense de l'Environnement :



Libre Canut



demandent :

« UNE EXPÉRIMENTATION SANS PESTICIDES SUR LE BASSIN VERSANT/CAPTANT DE LA CHÈZE-CANUT »

Un projet de territoire citoyen destiné à :

- Garantir que la ressource en eau potable du bassin captant de la Chèze-Canut, ne contienne plus de pesticides de synthèse,
- Restaurer le bocage et ses fonctions hydrauliques en favorisant et valorisant les arbres et les haies champêtres
- Reconstituer et protéger les variétés d'insectes, de passereaux, de poissons et de petits mammifères dans les zones rurales"

L'eau est un bien commun vital pour la santé, pour les activités humaines et pour la biodiversité. Elle est aujourd'hui menacée par la présence abusive de substances pesticides. Dans la défense de l'intérêt général, les associations de protection de l'environnement se sont mobilisées ([Manifeste ICI](#)). Dans la continuité de ce Manifeste, des citoyens appellent les habitants et tous les acteurs du territoire (élus, agriculteurs, consommateurs...) pour entreprendre : **« Une expérimentation sans pesticides de synthèse, sur le bassin versant/captant de la Chèze-Canut »**, afin d'assurer la sécurité sanitaire de l'eau potable distribuée aux 500 000 habitants de la métropole rennaise.

L'eau potable rennaise et des 59 communes adhérentes à la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) provient de douze captages. Cette eau n'est pas d'une qualité satisfaisante : nitrates souvent au dessus de 50mg/L ; phosphore dont les valeurs médianes peuvent être supérieures au seuil de 0,1 mg/L ; pesticides dont les sommes des concentrations dépassent la limite admise de 5µg/L, et dont les métabolites⁽¹⁾ restent présents dans l'eau potable distribuée. C'est le cas du métolachlore ESA et OXA, du Métazachlore ESA et OXA et de bien d'autres qui ne sont pas officiellement ni recensés ni publiés par l'Agence Régionale de Santé de Bretagne (ARS).

⁽¹⁾Métabolites : substances pesticides dégradées lorsque la molécule entre en contact avec l'environnement

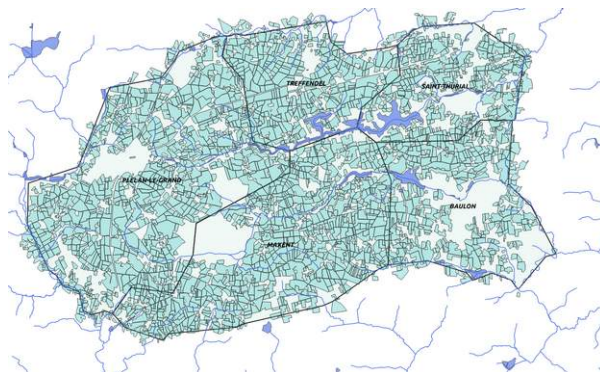
Le petit bassin versant/captant de la Chèze-Canut (6 300 ha, 110 agriculteurs) est une réserve de sécurité d'eau potable qui approvisionne 20 % de la consommation de l'eau potable fournit par la CEBR.

TERRITOIRES DES CAPTAGES DE LA CEBR

Entouré en rouge le bassin captant de la Chèze-Canut



BASSIN CAPTANT DE LA CHÈZE-CANUT



Communes et parcelles du bassin captant de la Chèze-Canut

De nombreuses études scientifiques attestent qu'il existe des risques sanitaires liés aux pesticides. Les dangers se traduisent par des pathologies lourdes. L'exposition aux pesticides entraîne 5,6 fois plus de risques de développer la maladie de Parkinson et 2,4 fois plus de risques d'Alzheimer. Elle a aussi pour conséquence des risques accrus de lymphomes, de tumeurs cérébrales et de cancers (sein, prostate...), d'obésité et de baisse de la fertilité. Le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest, partie prenante de l'Expérimentation, accompagne depuis 5 ans, plus de 150 patients atteints de maladies chroniques dues aux pesticides. D'autres études montrent l'impact désastreux des pesticides sur la faune, la flore et sur la disparition alarmante des espèces.

Pour l'eau potable bue, le risque n'est plus « la dose de pesticides » ingérée, mais la multiplicité des substances chimiques présentes qui ont, à long terme, en doses infinitésimales, des effets néfastes et toxiques sur la santé humaine. C'est « l'effet cocktail ».

Cette démarche « **d'Expérimentation sans pesticides sur le bassin versant/captant de la Chèze-Canut** » s'inspire de modèles de protection de l'eau existants à Munich et à New-York.

Elle implique une **transition agricole forte**, inscrite dans un projet citoyen basé sur la conception de systèmes agricoles : cultures et élevages biologiques ; cultures maraîchères et légumières ; restauration des milieux aquatiques et du paysage.

Cette transition s'oppose à une **transition faible** comme le remplacement de la culture externe du soja par une culture locale ou le remplacement des cultures céréales par « un système-lait » à base de pâturages en prairies ou encore le financement de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) uniquement sur une base volontaire.

Les axes principaux de la démarche sont : un arrêt complet de l'utilisation des pesticides sur les cultures de maïs et de céréales (60 % de la surface agricole utile (SAU) de la Chèze-Canut) ; une conversion obligatoire et financièrement aidée de l'agriculture, vers des cultures et des élevages biologiques ; une restauration programmée du réseau hydraulique et des paysages ; et une diversification des productions de bois d'œuvre à partir des nouvelles haies bocagères.

Une coordination de tous les acteurs locaux sera nécessaire pour permettre une approche systémique de l'Expérimentation sans pesticides. Elle mobilisera la recherche (INRAe et CNRS), mais aussi les expériences de terrain du CIVAM ou d'Agrobio. Elle comprendra des animations et des formations dirigées vers les étudiants, vers les agents des collectivités et vers les citoyens. Elle soutiendra les projets qui sont conditionnés à des améliorations environnementales et sociales. Elle sera construite dans le cadre d'un plan alimentaire organisé avec la métropole rennaise. Elle pourra aussi profiter du renouvellement générationnel des paysans du territoire (54 % des agriculteurs de la Chèze-Canut ont plus de 50 ans) pour inciter la création d'emplois, l'installation de jeunes agriculteurs et la « dés-intensification » des exploitations agricoles.

La préservation et la restauration des ressources en eau dont la qualité et la quantité sont liées aux pratiques humaines et au bon fonctionnement écologique et hydraulique des bassins, sont devenues un enjeu alimentaire et un enjeu de santé publique pour les habitants, ainsi qu'un enjeu local de la restauration du territoire pour garantir la sécurité de la réserve d'eau du bassin captant de la Chèze-Canut.